[http://www.viaeduc.fr/medias/default/2020/05/14/a/40_0/a67b7a2aa5a8d5a5bd93a9216b3495a4.png](https://www.viaeduc.fr/group/21814)

**Calendrier de l'évaluation et la certification des compétences numériques avec Pix en 2021-2022 sur Eduscol**

<https://eduscol.education.fr/721/evaluer-et-certifier-les-competences-numeriques#summary-item-0>

Les compétences numériques définies par le cadre de référence présenté ci-dessous et acquises par les élèves font l'objet d'une certification nationale délivrée via une plateforme en ligne [Pix](https://pix.fr/). La **certification Pix** permet d'attester un profil de compétences numériques certifié et reconnu par l'État et par l'inscription à l'inventaire de la commission nationale de la certification professionnelle (CNCP). **La plateforme délivre aux élèves, en fin de cycle 4 et en fin de cycle terminal, une certification des compétences numériques.**

La plateforme Pix permet aux élèves à partir du cycle 4 de s'autoévaluer et de valoriser leurs progrès à partir de tests de positionnement. **À partir de la classe de 5e**, les élèves s'inscrivent sur la plateforme Pix accessible gratuitement, où ils disposent d'un suivi de leurs acquis. En changeant d'établissement, les élèves conservent leur compte Pix.

Les établissements scolaires publics et privés sous contrat sont dotés d'un **espace Pix Orga** qui permet aux équipes pédagogiques de générer des parcours de tests sur différentes compétences numériques, de suivre les résultats des élèves et ainsi de les accompagner dans l'acquisition de leurs compétences jusqu'à la certification.

Les grandes étapes du calendrier 2021-2022

* **Avant les vacances de la Toussaint** : les élèves (cycle 4 au collège, 2de, cycle terminal, STS, CAP et CPGE des LGT et LP) passent un premier test Pix adapté à chaque niveau d'enseignement. Tous les élèves disposent d'un aperçu de leurs compétences numériques. Les enseignants identifient les besoins de formation à l'échelle individuelle et collective.
* **Durant l'année scolaire** : les équipes pédagogiques accompagnent les élèves dans l'acquisition de nouvelles compétences au travers de leurs enseignements disciplinaires. Elles peuvent leur proposer des tests Pix complémentaires en appui à leurs actions pédagogiques pour suivre les acquis et les préparer à la certification.
* **du 29 novembre 2021 au 7 avril 2022** : certification des élèves de Terminale (LGT, LP), de CAP et des étudiants en 2e année de BTS et CPGE.
* **du 7 mars au 27 mai 2022** : certification des élèves de 3e (collège).

**-> Article du CERPEG sur la certification PIX**

<http://cerpeg.fr/cerpeg/index.php/menu-accueil-ressources/outils-numeriques/487-pix-certification>

**-> Article du CERPEG sur le Cadre de référence des compétences numériques et la certification PIX**

<http://cerpeg.fr/cerpeg/index.php/menu-accueil-ressources/outils-numeriques/185-competences-pix>